

# EAC102 - Politiques publiques de la culture : de l'éducation populaire à l'EAC

## Présentation

### Prérequis

Le cours s'adresse aux étudiants/alternants inscrits au Master Sciences Humaines et Sociales (SHS) mention : Culture et Communication ; parcours-type : Education Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Art et Techniques des Publics, Interactions et Transmission.

Mais également, dans le cadre de la formation continue aux enseignants, animateurs culturels, artistes, auditeurs, administrateurs culturels ainsi qu'à toute personne souhaitant développer des compétences sur les politiques publiques de la culture.

### Pré-requis

Avoir une licence en Sciences Humaines et Sociale ou Sciences et Techniques parmi lesquelles Sciences de l'Information et de la Communication, Arts, Lettres, Sciences de l'éducation, sociologie, anthropologie, histoire, géographie, sciences politiques, architecture, écoles d'Art, sous réserve d'obtention du DNA (Diplôme National d'Arts) et Conservatoires (sous réserve de l'obtention du DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel).

Ou justifier une expérience professionnelle dans les métiers de l'EAC

## Objectifs pédagogiques

Ce cours permet de mettre en perspective les politiques EAC depuis Malraux (Ministre de la culture) et comprendre pourquoi et comment aujourd'hui le plan d'action en EAC doit permettre d'atteindre 10 objectifs de la [Charte EAC](#) :

- Garantir l'accessibilité universelle de l'EAC ;
- Conjuguer fréquentation des œuvres et organiser des rencontres avec les créateurs,
- Transmettre des connaissances via une éducation par l'art ;
- Concevoir des projets d'éducation à l'art ;
- Articuler tous les temps de la vie des enfants, des adolescents et des jeunes adultes dans une perspective mobilisatrice pour les familles, les pairs, les mondes de l'éducation formelle et informelle, des arts et de la culture ;
- Mesurer l'impact d'un parcours soutenu en EAC pour mieux appréhender le monde contemporain,
- Favoriser les conditions d'engagement mutuel entre différents partenaires investis de ces missions d'EAC (communauté éducative, monde culturel, secteur associatif, société civile, collectivités locales, État) et de projets vecteurs de dynamiques et de synergies en territoires (conception, évaluation, mise en œuvre)
- Organiser une dynamique de projet en associant les partenaires.
- Organiser la formation des différents acteurs pour se connaître et partager des références communes.
- Organiser des travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

## Compétences

A l'issue de la formation, vous serez en capacité de :

- Connaître l'environnement professionnel de la culture et de l'éducation dans un territoire et s'y repérer
- Conjuguer et associer artistes en résidences et projet d'établissement scolaire
- Renouveler ses postures et ses méthodes d'enseignement par l'éducation artistique et culturelle

Mis à jour le 02-02-2024



**Code : EAC102**

Unité d'enseignement de type cours

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

**Responsabilité nationale :**

EPN16 - Innovation / 1

- Adapter ses compétences de médiation aux institutions éducatives scolaires ou péri-scolaires, artistiques, culturelles et scientifiques
- Connaître les fondamentaux de la culture et de l'EAC : ses trois piliers
- Comprendre le fonctionnement des institutions culturelles
- Comprendre le fonctionnement des associations culturelles (professionnalisation, bénévolat, formation en situation de travail, modèle de gouvernance, statuts RH,...)
- Connaître l'histoire des innovations pédagogiques et des méthodes actives et s'en inspirer dans sa pratique
- Connaître l'histoire de la culture en France
- Connaître les politiques culturelles françaises et leurs évolutions
- Connaître les dispositifs matériels, leurs évolutions et leurs fonctionnements
- Connaître les théories et les concepts en Sciences de l'Information et de la Communication

## Programme

### Contenu

Ce cours s'intéresse aux politiques publiques de la culture, de l'éducation populaire à l'EAC. L'enseignement s'organisera en différentes thématiques :

- Politiques publiques de la culture
- Histoire des arts et histoire des arts ludiques
- Transversalités de l'EAC, de ses valeurs et des parcours d'élèves : citoyenneté, laïcité, développement durable et culture commune

Le cours alterne l'étude de textes scientifiques et du travail individuel et/ou collaboratif.

### Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)

### Description des modalités de validation

Contrôle continu, dossier

### Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Sociologie du cinéma et de ses publics.	ETHIS Emmanuel. Paris, Collection 128 (3ème édition augmentée et refondue), Armand Colin, 2014.
Le cinéma près de la vie, Prises de vue sociologiques sur le spectateur du XXIe siècle.	ETHIS Emmanuel. Paris, Édition Démopolis, 2015.
Démocratisation culturelle et numérique.	MALINAS Damien (dir.). Culture et Musées, 24, 2014, Actes Sud, 144 pages.
A l'écoute de Disney. Une sociologie de la réception de la musique au cinéma.	ROTH Raphaël, Paris, L'Harmattan, 2017.
Prendre son autonomie cinéphilique : les pratiques cinématographiques des étudiants » In Construire son identité culturelle.	MALINAS Damien, POURQUIER-JACQUIN Stéphanie. Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques Sociales », 230 p. (pp. 71-84).
Le temps des possibles : consolidation et affranchissement des sociabilités cinéphiles à l'université : le cas avignonnais”.	POURQUIER-JACQUIN Stéphanie. Thèse de doctorat, 2015.